

(Français)

## Conditions d'exposition Jungkunst

L'association à but non lucratif Jungkunst promeut la diversité de la création artistique jeune en Suisse et organise depuis 2006 le festival du même nom à Winterthur. Chaque année, l'équipe de la curation sélectionne 20 artistes de toute la Suisse qui ont la possibilité de présenter leurs œuvres dans le domaine des arts plastiques à un large public. L'exposition est accompagnée d'un programme cadre.

### **Prestations Jungkunst**

- Indemnité de 500 CHF par artiste, 750 CHF pour les collectifs/duos
- Grande plateforme et médiation
- Présence dans les médias
- Accompagnement personnalisé par l'équipe de conservation avant et pendant l'exposition
- Assurance des œuvres exposées
- Infrastructure d'exposition (murs, matériel d'accrochage, éclairage, etc.)
- Restauration pendant le festival, montage et démontage

### **Prestation des artistes**

- Concept d'installation de leur propre travail en collaboration avec les commissaires
- Le transport, le montage et le démontage sont effectués de manière autonome par les artistes
- La technique (vidéoprojecteur, son, etc.) est organisée par les artistes

La participation et les conditions sont consignées par écrit dans un contrat conclu entre les deux parties.